

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT D’ILLE ET VILAINE
SYNDICAT DE VOIRIE DU CANTON DE FOUGERES NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL INTERCOMMUNAL

L’an deux mille vingt-six, le 18 Mai à 20 H 00, s’est réunie à la Selle en Luitré, l’assemblée générale du Comité du Syndicat de Voirie du Canton de Fougères Nord en vue de procéder à l’élection du président des vice-présidents et des membres du bureau, à la suite des élections municipales et conformément aux dispositions de l’arrêté préfectoral constitutif en date du 4 octobre 1961, autorisant la création du Syndicat.

Le nombre de présents est de 15

<u>Commune de</u>	<u>Présents</u>
BEAUCE	MORICE David, Titulaire POTIER Denis, Titulaire
LA CHAPELLE-FLEURIGNE	CHATAIGNER Éric, Titulaire MOUTEL Joseph, Titulaire
LAIGNELET	PETITPAS Didier, Titulaire
LANDEAN	BOSSERAY Dominique, Titulaire PAUTONNIER Stéphane, Titulaire
LE LOROUX	LEFEUVRE Christian, Titulaire MOUTON Guerric, Titulaire
LUITRE-DOMPIERRE	GARDAN Gérard, Titulaire PARIS Stéphane, Titulaire
PARIGNE	LE GAL Christophe, Titulaire MONNET Philippe, Titulaire
LA SELLE EN LUITRE	CARRE Loïc, Titulaire BRYON Franck, Titulaire

Monsieur LEFEUVRE Christian, Président passe la parole à Monsieur BOSSERAY Dominique, adjoint au Maire de Landéan, doyen d’âge de l’assemblée.

Monsieur MORICE David est nommé secrétaire de séance.

Messieurs PAUTONNIER Stéphane et MOUTEL Joseph sont nommés assesseurs.

Monsieur BOSSERAY Dominique ouvre la séance et propose de procéder à l’élection du Président.

➤ Election du PrésidentPremier tour de scrutin

Monsieur BOSSERAY Dominique fait appel à candidatures pour le poste de Président.

Est candidat :

Monsieur LEFEUVRE Christian, Maire de Le Loroux

Le vote a lieu à bulletins secrets. Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	15
A déduire, bulletins blancs	1
A déduire bulletins nuls	<u>1</u>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue	7

A obtenu :

Monsieur LEFEUVRE Christian, Maire de Le Loroux13 voix

Monsieur LEFEUVRE Christian, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a immédiatement été installé.

L’ancien bureau était constitué de 3 vice-présidents, et de deux membres, il est décidé de garder le même nombre de vice-présidents et de membres.

➤ Election du 1^{er} Vice-PrésidentPremier tour de scrutin

Un appel à candidatures est lancé pour le poste de 1^{er} Vice-Président,

Sont candidats :

Monsieur BOSSERAY Dominique, Adjoint à la Mairie de Landéan
Monsieur CHATAIGNER Éric, Adjoint à la Mairie de La Chapelle-Fleurigné
Monsieur LE GAL Christophe, Adjoint à la Mairie de Parigné

Le vote a lieu à bulletins secrets. Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	15
A déduire, bulletins blancs	1
A déduire bulletins nuls	<u>0</u>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

Monsieur BOSSERAY Dominique, Adjoint à la Mairie de Landéan12 voix
Monsieur CHATAIGNER Éric, Adjoint à la Mairie de La Chapelle-Fleurigné1 voix
Monsieur LE GAL Christophe, Adjoint à la Mairie de Parigné1 voix

Monsieur BOSSERAY Dominique ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} Vice-Président, et a immédiatement été installé.

Election du 2ème Vice-Président

Premier tour de scrutin

Un appel à candidatures est lancé pour le poste de 2ème Vice-Président,

Sont candidats :

Monsieur CHATAIGNER Éric, Adjoint à la Mairie de La Chapelle-Fleurigné
Monsieur LE GAL Christophe, Adjoint à la Mairie de Parigné

Le vote à lieu à bulletins secrets. Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	15
A déduire, bulletins blancs	0
A déduire, bulletins nuls	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

Monsieur LE GAL Christophe, Adjoint à la Mairie de Parigné 9 voix
Monsieur CHATAIGNER Éric, Adjoint à la Mairie de La Chapelle-Fleurigné 6 voix

Monsieur LE GAL Christophe, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2ème Vice-Président, et a immédiatement été installée.

➤

Election du 3ème Vice-Président

Premier tour de scrutin

Un appel à candidatures est lancé pour le poste de 3ème vice-Président,

Sont candidats :

Monsieur CHATAIGNER Éric, Adjoint à la Mairie de La Chapelle-Fleurigné
Monsieur CARRE Loïc, Conseiller Municipal, à La Mairie de La Selle-en-Luitré

Le vote à lieu à bulletins secrets. Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	15
A déduire, bulletins blancs	0
A déduire, bulletins nuls	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

Monsieur CHATAIGNER Éric, Adjoint à la Mairie de La Chapelle-Fleurigné 10 voix
Monsieur CARRE Loïc, Conseiller Municipal, à La Mairie de La Selle-en-Luitré 5 voix

Monsieur CHATAIGNER Éric, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} Vice-Président, et a immédiatement été installé.

➤ **Election du 1^{er} Membre du Bureau** **Premier tour de scrutin**

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 035-253501845-20260518-202609-DE

Un appel à candidatures est lancé pour le poste de 1^{er} membre du bureau,

Est candidat

Monsieur CARRE Loïc, Conseiller Municipal à la Mairie de La Selle-en-Luitré

Le vote à lieu à bulletins secrets. Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire, bulletins blancs	0
A déduire bulletins nuls	<u>0</u>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

A obtenu :

Monsieur CARRE Loïc, Conseiller Municipal à la Mairie de La Selle-en-Luitré 15 voix

Monsieur Carré Loïc ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} Membre du Bureau, et a immédiatement été installé.

➤ **Election du 2^{ème} Membre du bureau** **Premier tour de scrutin**

Un appel à candidatures est lancé pour le poste de 2^{ème} membre du bureau,

Est candidat

Monsieur PARIS Stéphane, Conseiller Municipal à La Mairie de Luitré-Dompierre

Le vote à lieu à bulletins secrets. Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire, bulletins blancs	1
A déduire bulletins nuls	<u>0</u>
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

A obtenu :

Monsieur PARIS Stéphane, Conseiller Municipal de Luitré-Dompierre 13 voix

Monsieur PARIS Stéphane ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} Membre du bureau, et a immédiatement été installé.

Le Bureau du Syndicat est ainsi constitué :

- Président** : Monsieur LEFEUVRE Christian, Maire de Le Loroux
1^{er} Vice-Président : Monsieur BOSSERAY Dominique, Adjoint de Landéan
2^{ème} Vice-Président : Monsieur LE GAL Christophe, Adjoint de Parigné
3^{ème} Vice-Président : Monsieur CHATAIGNER Éric, Adjoint de La Chapelle-Fleurigné
1^{er} Membre : Monsieur CARRE Loïc, Conseiller Municipal de La Selle-en-Luitré
2^{ème} Membre : Monsieur PARIS Stéphane, Conseiller Municipal de Luitré-Dompierre

Le Président,
C. LEFEUVRE
